

DELIBERATION N° 173-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 16 septembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	JOUBERT Thierry	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BARI Nadine	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	FOGLIA Maxence
GERBI Franck	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	THIBAUD David
ROBERT Philippe	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	
MASLO Raymond	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric	
ROSSI Angélique	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : MULYK Fabien (pouvoir à SERRE Emmanuel), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), GONNORD Franck (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), DURAND Bernard (pouvoir à LAURENS Patrick), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 49
Nombre de pouvoirs : 09
Nombre de délégués votants : 58

OBJET : BUDGET ANNEXE ECONOMIE-EMPLOI (MATHEYSINE DEVELOPPEMENT) 55006 : DM N° 02-2025

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes de la Matheysine poursuit, en lien avec le service de gestion comptable, le travail de mise en cohérence de l'état de l'actif et des subventions transférables. Cela nécessite de passer des écritures budgétaires correspondant à la mise en adéquation avec le SGC de différentes subventions d'investissement.

La délibération modificative suivante retrace les ouvertures de crédits et les mouvements comptables nécessaires :

Section de Fonctionnement			
Dépenses	DM2	Recettes	DM2
023 - Virement à la section d'invest.	17 895,07	042 - 777 - Subventions transférées	17 895,07
TOTAL DEPENSES Fonctionnement	17 895,07	TOTAL RECETTES Fonctionnement	17 895,07

Section d'Investissement			
Investissement dépenses	DM2	Investissement recettes	DM2
040 - 13911 - Subventions amorties (Etat et Etab. nationaux)	-1 223,85	021 - Virement de la section de fonctionnement	17 895,07
040-13912 - Subventions amorties (Région)	5 600,00		
040 - 13913 - Subventions amorties (Départements)	-17 795,92		
040-139178 - Subventions amorties (Fonds Européens)	20 312,92		
040-13918 - Subventions amorties (Autres)	11 001,92		
TOTAL DEPENSES Investissement	17 895,07	TOTAL RECETTES investissement	17 895,07

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACTE** les mouvements de crédits de la modificative ci-dessus présentée ;
- **CHARGE** Madame la Présidente et Madame le Comptable publique, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 25 septembre 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT